



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

**DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS PUBLIQUES**
BUREAU DE LA POLICE GÉNÉRALE
Chef de Bureau Mme Jeannette

Affaire suivie par : M. Vacarro

☎ 04-93-72-25-48

☎ 04-93-72-25-03

E-mail : patrick.vaccaro@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

☑ POLGEN/VACC/DETECTIVES/AGENCES PRIVEES-ARRETE
AUTORISE-DESPREZ

NICE, le 07 SEP. 2004

Le Préfet des Alpes-Maritimes
Officier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités des agences de recherches privées, notamment ses articles 25 et 26 :

VU la demande présentée par M. Desprez Marc Olivier, demeurant 25, chemin des Iles - Résidence de la Palmeraie - 06160 Juan les Pins, en vue d'obtenir l'autorisation administrative de fonctionnement en qualité de gérant de la société dénommée « Cabinet Martin Nice » sise 3, avenue Jean Médecin - 06000 Nice, pour exercer l'activité d'agent de recherches privées :

CONSIDERANT que la société dénommée « Cabinet Martin Nice » est constituée conformément à la législation en vigueur :

VU la proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes :

ARRETE

Article 1^{er} : la société dénommée « Cabinet Martin Nice » sise 3, avenue Jean Médecin - 06000 Nice est autorisée à exercer l'activité d'agent de recherches privées à compter de la date du présent arrêté.

Article 2 : le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes-Maritimes, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Nice, le 07 SEP. 2004

Pour le Préfet,
Le secrétaire général

Philippe PIRAUX
Philippe PIRAUX

ADRESSE POSTALE : 06286 NICE CEDEX 3 - 04 93 72 20 00
<http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>